

Avis de marchés publics

Procédure adaptée article 28
Marchés inférieurs à 20 000 euros HT

ARTISANS, CHEFS D'ENTREPRISES

Cette rubrique est faite pour vous.

Consultez les marchés publics ≤ à 25 000 €
des collectivités, établissements publics
et administrations de votre région.
Vous les retrouvez également sur le site
ouestmarches.com

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2016 soit 4,15 € ht la ligne.

Les annonces sont informées que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012,
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés
et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne
dans une base de données numérique centrale. www.actulegales.fr

AVIS ADMINISTRATIF

7154334201

Commune de MEILLAC

2ND AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Plan d'Occupation des Sols, élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Il est rappelé au public que par arrêté du 6 février 2017, M. le Maire de Meillac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS), élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Meillac, du 24 février 2017 au 27 mars 2017 à 17h30 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Monsieur Yves-Hubert GUENIOT, ingénieur général des ponts et chaussées en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le conseiller délégué du tribunal administratif de Rennes.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphté par le commissaire enquêteur, sont tenus à la disposition du public en mairie, pendant la durée de l'enquête, du 24 février 2017 au 27 mars 2017 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30,
- vendredi de 14h à 17h30,
- samedis 4 mars et 18 mars de 9h à 12h,
- et pendant les permanences de Monsieur le Commissaire enquêteur.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur par courrier à la mairie (1 Place de la mairie, 35270 Meillac) ou par courriel à l'adresse suivante mairie.meillac@orange.fr en indiquant en objet du courriel : « Observations PLU pour commissaire enquêteur ».

Les observations par courrier, par courriel devront être arrivées à la mairie de Meillac avant la fin de l'enquête publique lundi 27 mars 2017 à 17h30.

Le dossier pourra être consulté en mairie sur un poste informatique en libre accès aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État, compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toutefois personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Meillac. Il sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante www.meillac.fr.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Meillac pour recevoir observations, propositions et contre-propositions écrites et orales les jours et heures suivants :

- le vendredi 24 février 2017 de 9h à 12h30,
- le jeudi 9 mars 2017 de 14h à 17h30,
- le samedi 18 mars 2017 de 9h à 12h,
- le lundi 27 mars 2017 de 14h à 17h30.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Meillac et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site Internet www.meillac.fr.

Au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la mairie de Meillac.

Le Maire, Georges DUMAS.

VIE DES SOCIÉTÉS

7154746201

SARL MECA SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 rue de Paris
35000 RENNES
014 901 781 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

Par décision en date du 10 décembre 2016, les associés ont décidé, après avoir constaté, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, que les capitaux propres étaient inférieurs à la moitié du capital social, de ne pas dissoudre la Société.

Pour avis
La gérance.

7154746801

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 février 2017 de la société LE 911, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, siège social : 41 rue Ville Pâpin, 35400 St-Malo, RCS St-Malo n° 810 112 102.

Conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de St-Malo.

Pour avis.

AVIS DE MARCHÉ PUBLIC

Procédure adaptée article 28
Marché inférieur à 90 000 euros HT

7154798101



Marché de maîtrise d'oeuvre - Aménagement du Balcon d'Emeraude

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Saint-Briac-sur-Mer.
Correspondant : M. Vincent DENBY WILKES, 18, rue de la Marie 35800 Saint-Briac-sur-Mer - Tél : 02 99 88 32 34, Courriel : linda.gault@saintbriac.fr

Type d'organisme : commune.
Objet du marché : marché de maîtrise d'oeuvre - aménagement du Balcon d'Emeraude à décafé.

Type de marché : services.
Autres informations : conditions particulières de retrait du dossier : Au secrétariat de mairie de Saint-Briac par courriel : saintbriac@wanadoo.fr ou téléchargeable sur la plateforme électronique : <https://marches.meps.bretagne.org> (S20 701)
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges).
Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 5 avril 2017 à 12 heures.
Conditions de remise des offres ou des candidatures : envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé réception à la mairie de Saint-Briac.
Possibilité de remise des plis à la mairie de Saint-Briac contre récépissé.
La transmission des offres par voie électronique est autorisée.
Date d'envoi du présent avis : 27 février 2017.

VIE DES SOCIÉTÉS

7154577201

Étude LUGAND, DAUGUET & COZIC

Notaires associés
DINARD (58500), 13, place Neuwazy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe LUGAND, le 15 février 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MAXOCEAN.

Forme : Société à Responsabilité Limitée à Associé unique.

Siège social : 293, La Ville au Coq, 35800 Saint-Lunaire.

Objet : prise de participations dans toutes sociétés, tous conseils économiques, financiers, juridiques à tous sociétés, acquisition et gestion de tous biens mobiliers et immobiliers.

Capital social : fixe : 70 000 euros divisé en 7 000 parts sociales de 10 euros par voie d'apport en nature de titres de participation, réalisés au profit de la société par Madame Angélique COCHET auquel il lui a été attribué la totalité des parts.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Gérance : Madame Angélique COCHET demeurant à Saint-Lunaire (35900) 293, La Ville au Coq.

Mutation : agrément des deux tiers du capital social sauf entre associés.

La société sera immatriculée au RCS de Saint-Malo.

Pour avis.

7154825501

SCI THEBAULT

Société civile immobilière
Capital social : 152,45 euros
Siège social :
Centre Commercial Le Bocage
35510 THORIGNÉ-FOUILLARD
SIREN 391 488 723 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATION

Par acte du 31 janvier 2017, il a été décidé de :

- transférer le siège social - ancienne mention : Centre Commercial Le Bocage (35510) Thorigné-Fouillard - nouvelle mention : 14 rue de la Petite Forêt (35890) Laille, à compter du 31 janvier 2017.

- de ne pas remplacer Madame Nelly ROSAIS, cogérante démissionnaire, Monsieur Jean-Philippe THEBAULT, demeurant 14 rue de la Petite Forêt (35890) Laille, resté seul gérant de la société.

Pour avis.

7154662801

"CER FRANCE"

Imprimerie Comptable à Cahors

SCEA TULOUP

35350 LANDUJAN
au capital social de 9 000 euros
325 288 941 RCS RENNES

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Selon décisions collectives des associés, en date du 23 février 2017, les associés ont approuvé à l'unanimité la nomination de Monsieur Baptiste TULOUP, demeurant à * Le Haut Four Robin * 35360 Landujan en tant que cogérant de la société, à compter du 1^{er} mars 2017.

Pour insertion, le gérant.

7154643301

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 février 2017 à Ploërac, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : ELUPJ.

Siège social : 16, rue Pasteur, 35550 Pipriac.

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou de ces immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et également toutes opérations, quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Monsieur Aurélien PILLE, demeurant 16 Rue Pasteur, 35550 Pipriac.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispensé d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.

La gérance.

7154744801

THEMIS Société d'Avocats Me Olivier RAYNAUD

Parc Edonia, Bât. O
Rue de la Terre Adélie
35760 SAINT-GREGOIRE
02 99 29 66 10

SCI KRIDUS

Société Civile Immobilière
au capital de 762,25 euros
Siège social : 74 Chaussée du Sillon
35400 SAINT-MALO
334 078 870 R.G.S. SAINT-MALO

GÉRANCE

Par décisions du 6 novembre 2016, les associés ont pris acte de la démission de Christophe BIZEUL de ses fonctions de gérant et ont nommé en remplacement, la société IMMOKA, SARL au capital de 2 600 000 euros, dont le siège est à St-Malo (35400), 74 Chaussée du Sillon, RCS Saint-Malo 897 280 210, pour une durée illimitée et ce, à compter du même jour.

Pour avis
La gérance.

7154592401

SARL DLF RESTAURATION TRAITEUR

SARL au capital de 7 500 euros
Le Mesnil des Aulnays
35540 PLEGUER
RCS ST-MALO 510 742 323

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision unanime du 21 février 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

1°) de transférer le siège social de la société de Le Mesnil des Aulnays, 35540 Pleguer, à 1, Quai de la Rance, 35430 Saint-Suliac à compter du 5 janvier 2017.

2°) de modifier l'objet social comme suit à compter du 5 janvier 2017.

L'exploitation d'un restaurant, salon de thé, caverne, épicerie fine, vente à emporter, chambres d'hôtes, location saisonnière.

Toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

L'article 2 des statuts a été corrélativement modifié.

L'article 2 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis, la gérance.

7154674401

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 février 2017, à Dinard, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WOOP BEACH.

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 26, rue du Docteur Badin, 35800 Dinard.

Objet : Bar, restaurant, snack, vente à emporter, glaces, gaufres, réceptions, séminaires, journées et soirées à thèmes.

Vente et locations de matériels et équipements de plage.

Vente de vêtements.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions ne peuvent être opérées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

A été nommé :
Président : Monsieur Romain VINCENT demeurant 26 rue du Docteur Badin, 35800 Dinard.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Malo.

Pour avis.

7154746701

THEMIS Société d'Avocats Me Olivier RAYNAUD

Parc Edonia, Bât. O
Rue de la Terre Adélie
35760 SAINT-GREGOIRE
02 99 29 66 10

SCCV APSARA

Société Civile de Construction Vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 74 Chaussée du Sillon
35400 SAINT-MALO
808 603 835 R.G.S. SAINT-MALO

GÉRANCE

Par décisions du 6 novembre 2016, les associés ont pris acte de la démission de Christophe BIZEUL de ses fonctions de gérant et ont nommé en remplacement, la société BIZEUL PROMOTION, SARL au capital de 9 000 euros, siège social : 74 Chaussée du Sillon (35400) Saint-Malo, RCS Saint-Malo 897 280 210, pour une durée illimitée et ce, à compter du même jour.

Pour avis
La gérance.

7154615601

"CER FRANCE"

Imprimerie Comptable à Cahors

EARL MARION- COCCONIER

Siège social : * Le Jarri *
35150 JANZE
au capital social de 10 000 euros
431 530 229 RCS RENNES

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Selon décisions collectives des associés, en date du 21 février 2017, les associés ont approuvé à l'unanimité la démission de Monsieur Daniel MARION de ses fonctions de cogérant de la société, à compter du 31 mars 2017.

Pour insertion, les cogérants.

7154574701

COGEDIS

L'expertise comptable
EARL GESNYS

au capital de 85 371,44 euros
Siège social : * Le Buisson *
35580 SAINT-SENGUX
RCS RENNES 378 802 688

GÉRANCE

Suivant délibérations extraordinaires en date du 31 janvier 2017, les associés ont accepté la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur GESNYS Serge demeurant à Le Buisson, 35580, Saint-Senoux à compter du 31 janvier 2017.

Pour avis, le gérant.

7154850501

SCP FOUQUE-GOUNOT- LE NORMAND-LE PAGE- DONON

Société Civile Professionnelle
de Vétérinaires
au capital de 730 680 euros
4 rue Pierre Harel, ZA La Meslais
35133 LECOJSSE
420 577 140 RCS RENNES

RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DÉPART D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 27 février 2017, il a été décidé de réduire le capital social de 107100 euros pour le ramener de 730 680 euros à 623 520 euros.

La modification statutaire, décidée par l'AGE du 27 février 2017 est par conséquent devenue acquise.

En conséquence, les statuts et la mention suivante ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention :
Capital social : 730 680 euros
Nouvelle mention :

Capital social : 623 520 euros.
Aux termes de cette même AGE, il a été pris acte de la démission de Madame Bernadette LE NORMAND de ses fonctions de cogérante, à compter du 31 décembre 2016, et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
La gérance.